

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 1

Rubrik: Les lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La votation d'ici 1983 ?

Dans sa réponse, le chef du Département des affaires étrangères Pierre Aubert a rappelé que le Conseil fédéral a déjà publié trois rapports sur les relations entre la Suisse et l'O.N.U. et qu'une commission consultative représentant toutes les tendances de l'opinion publique a déjà recommandé, en 1976, l'adhésion de la Suisse aux Nations unies. Une nouvelle consultation n'apporterait guère de nouveaux éléments. Le moment le plus propice pour la votation polulaire ?

Il appartient au Conseil fédéral d'en fixer la date. Enfin, c'est le message gouvernemental sur l'adhésion, attendu par les Chambres fédérales « dans les meilleurs délais possibles », qui constituera la meilleure base d'information pour les citoyens. Un projet de message sera prochainement soumis pour avis aux services intéressés de l'administration fédérale, après quoi il reviendra devant le Conseil fédéral. Celui-ci, a répété M. Aubert, tient à ce que la votation ait lieu si possible d'ici 1983.

D'autres députés, socialistes notamment, ont appuyé l'argumentation gouvernementale, insistant en particulier sur l'inutilité d'une consultation qui ne ferait que retarder le débat. « Le Conseil fédéral et le Parlement doivent prendre leurs responsabilités, sans avoir peur de leur propre courage », s'est exclamé le démocrate-chrétien argovien Julius Binder : il est temps que la discussion sur l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U. soit portée sur la place publique. En dépit de ces soutiens, la motion Reymond n'a finalement échoué que par deux voix d'écart — à noter que les deux autres conseillers aux états libéraux se sont abstenus lors du vote.

(A.T.S.)

Les lettres

par Silvagni

Une plaquette de poèmes dans le vent :

« Dix fois par jour »

par Daniel Ichbiah (1)

Humoriste ; et, par moments d'humeur corrosive, Daniel Ichbiah qui, pour être dans le vent de la jeunesse, versifie de toute évidence en pensant à l'adaptation des paroles à la musique ; et, tellement a-t-il le vers facile et juste qu'il semble être capable d'inspirer un compositeur de rock, en mettant en vers toutes les pages sous l'initiale A, de l'annuaire du téléphone. Cette capacité de versifier de Daniel Ichbiah n'est absolument pas supposée pour déprécier la veine poétique de cet auteur dont certains tours de passe-passe langagiers font penser à Boris Vian au temps de « J'irai cracher sur vos tombes » ; et qui franchement narcissique se montre bien confortablement installé devant un miroir qui l'aide à continuer d'écrire.

S.

(1) La pensée universelle
4, rue Charlemagne, 75004 Paris

Un journal pour le mouvement de la jeunesse zurichoise

Le mouvement de la jeunesse zurichoise a désormais son propre journal. Le premier numéro du « Brise-glace » 6 (Eisbrecher), 8 pages, tirées à 10 000 exemplaires et vendues au prix d'un franc, est paru.

Cet organe voit le jour à l'initiative du groupe de presse « Mouvement ». On y trouvera des informations et des articles de fond qui n'ont jusqu'ici pas trouvé leur place dans la presse établie, ainsi que l'annonce un communiqué.

La parution d'un organe propre au mouvement est une nécessité, relève la rédaction du « Brise-glace », vu l'autocensure qui règne dans les médias bourgeois, radio et télévision y compris en ce qui concerne les événements de Zurich.

Une imprimerie schwyzoise avait proposé de réaliser le nouveau journal, avant de retirer finalement son offre, a-t-on appris lors d'une conférence. Les jeunes éditeurs sont donc pour le moment réduits à leurs propres moyens pour l'impression de leur journal.

(A.T.S.)

Prodigieux ouvrage
d'un historien autonome :

« Une famille de marchands et industriels du Moyen Age à nos jours »

(1) Hachette Paris.

par Philippe Brochard (1)

Historien autonome, Philippe Brochard l'est incontestablement puisque, bien que basant son gros travail sur les ouvrages des chroniqueurs et historiens qui ont traité des époques qu'il a étudiées, il narre à sa propre manière l'enchaînement des faits historiques. Aussi je ne manquerai pas de saluer admirativement son tour de force littéraire ; puisque cette famille de marchands et industriels n'est que pure et simple invention de Philippe Brochard, qui, afin que de la situer dans le temps et l'espace, présente son fondateur, homme des neiges, chasseur d'ours vers l'an 700, dans la haute vallée du Rhin où se trouve maintenant le pays des Grisons ; en Suisse.

Cela posé, il est important dans le cas de cet ouvrage hors du commun de spécifier que le plan du travail de Philippe Brochard est présenté sous forme de table des matières de laquelle sont extraits d'aucuns chapitres dont les intitulés sont transcrits ci-dessous : « La peau de l'ours » (vers 700), « Le commerce naît du troc », « Marchands d'hommes » (printemps 760), « Le premier marché » (956-961), « Posséder un emplacement pour y installer un marché peut être une source de bénéfices », « Le dit des marchands » (1043), « Autour d'une table d'auberge, les négociants parlent de leur métier ».

Et, file bride abattue à travers les siècles, la cavalcade de l'histoire vécue par une multitude de personnages que l'auteur regarde vivre.

Puis, tout à coup pour ainsi dire, c'est page 140 l'intitulé d'un chapitre véritablement sidérant : « Opinion sur l'usage du gaz d'éclairage » Philippe Brochard nous apprend — et quoi ne nous apprendrait-il pas ? — que d'après les articles publiés par des journaux d'expression allemande de mars 1819 : M. Chaudange a écrit dans « 1815-1848 » que, sur la foi de textes et documents tout éclairage des rues par le gaz d'éclairage est condamnable pour des raisons théologiques car c'est une atteinte à l'ordre divin ».

Bien entendu, en transcrivant « Opinion sur le gaz d'éclairage » je n'ai voulu que mettre en évidence la liberté de pensée de l'auteur ; et, sur cette lancée, je prie l'éventuel lecteur de cette chronique de savourer le succulent chapitre page 41 intitulé « Le mariage du hérisson, (1227) ».

Il faut tout faire et organiser pour y trouver le temps de lire chacune des 205 admirables pages de ce volume littéralement saturé du savoir encyclopédique de Philippe Brochard.

S